

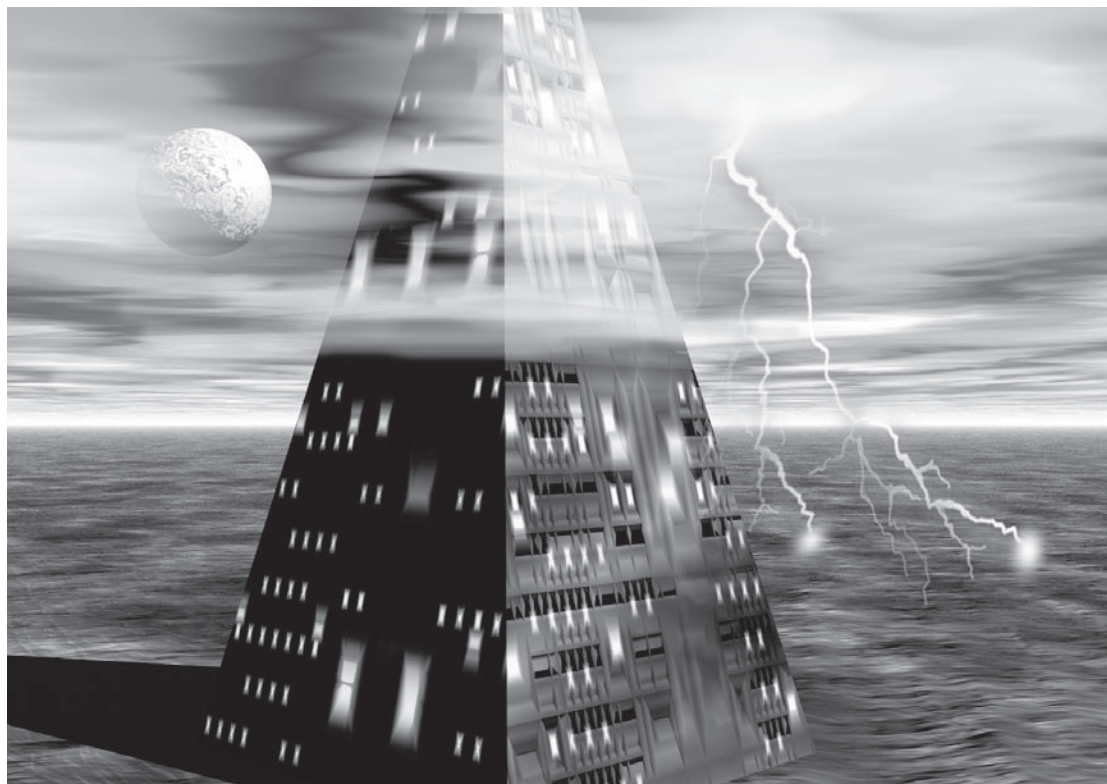
La vue depuis la Tour de Babel

L'attitude de l'Armée de l'Air en matière de langues étrangères dans l'optique d'un engagement planétaire

PAR LE COLONEL JOHN L. CONWAY III, (RE), USAF

Résumé de l'éditeur : L'Armée de l'Air projette sa puissance à l'échelle planétaire mais elle ne peut communiquer dans la langue des pays dans lesquels elle vole et combat. L'absence d'un programme central d'enseignement des langues, une base de données périmée et des besoins incertains la forcent à rappeler des réservistes, engager des contractuels et créer une formation « juste à temps » pour satisfaire chaque besoin. L'Armée de l'Air doit se faire la championne des langues et lancer plusieurs initiatives nouvelles pour devenir autosuffisante.

Note de l'éditeur : Le présent article apparut à l'origine dans l'édition anglaise d'Air and Space Power Journal à l'été 2005. Au moment même où celle-ci était mise sous presse, le Ministère de la défense publiait son Guide de transformation linguistique (Defense Language Transformation Roadmap). Certains des changements mis en place depuis lors – sous l'impulsion de ce guide – ont été incorporés dans le texte d'origine.



LÉTAIT UNE fois un monde où tout le monde parlait la même langue et puis, un jour, les hommes de Babel, qui se trouvaient juste au sud d'une ville aujourd'hui appelée Bagdad, concoctèrent un plan visant à construire une gigantesque tour jusqu'aux cieux. Après une certaine réussite initiale, leur projet échoua. C'en était fini d'une langue unique dans le monde entier. Les linguistes estiment que 4 000 langues environ sont parlées dans le monde, sans compter un grand nombre de dialectes et patois régionaux. Alors que les populations s'identifient de plus en plus sur des bases régionales et ethniques – il suffit de penser à ce qui reste de la Yougoslavie – des pays dans lesquels une seule langue était officielle il y a dix ans forment désormais des états distincts dont chacun a sa propre langue. C'est dans ce monde que l'Armée de l'Air doit opérer et réussir.

L'Armée de l'Air est une force expéditionnaire aérienne et spatiale capable de projeter sa puissance à l'échelle planétaire, quels que soient le moment et l'endroit où c'est nécessaire. Et pourtant, ne s'appuyant que sur un service linguistique nouvellement créé et n'ayant élaboré aucun plan prioritaire dans le domaine des langues, elle reste essentiellement incapable de communiquer dans la langue de nombreux pays dans lesquels elle doit opérer. Pour changer complètement de cap, l'Armée de l'Air doit réexaminer ses besoins linguistiques, dresser un catalogue de ses moyens et prendre des dispositions pour éliminer ses insuffisances le plus rapidement et le plus économiquement possible. Elle doit également identifier la linguistique comme une fonction caractéristique au sein de sa force expéditionnaire aérienne et spatiale. L'institutionnalisation des procédés qu'emploie l'Armée de l'Air pour recruter, former, soutenir et diriger ses linguistes est cruciale pour déterminer l'efficacité future de notre Arme.

C'est pratiquement depuis sa création que des voix se sont élevées pour demander à la Force aérienne d'accorder une plus grande importance à la connaissance des langues et que des marches à suivre lui sont recommandées, en général juste après que des problè-

mes de langues aient été rencontrées lors d'opérations de circonstance. De nombreux colloques ont proposé des solutions aux lacunes linguistiques mais rien d'important n'a été fait pour changer les habitudes. Les opérations *Enduring Freedom* et *Iraqi Freedom* sont là pour rappeler constamment à tous qu'il arrive parfois à l'Amérique de ne pas choisir le lieu des combats et que la guerre planétaire contre le terrorisme nous impose de réfléchir et d'agir à l'échelle du monde. Nous devons, pour réussir, être capable de communiquer avec nos alliés et de comprendre nos ennemis – nous devons maîtriser ces tâches dans toutes les parties du monde.

Une nouvelle impulsion continue à être donnée au changement du haut en bas de la hiérarchie. En août 2002, le général John Jumper, alors chef d'état-major de l'Armée de l'Air, rendit publique sa « vision » dans laquelle il insistait sur la nature planétaire de la sécurité de l'Amérique : « Notre force expéditionnaire a besoin d'aviateurs ayant une optique internationale, parlant des langues étrangères et familiarisés avec d'autres cultures. »¹ En février 2005, l'initiative de transformation linguistique du Ministère de la défense (*Department of Defense – DOD*) déboucha sur le Guide de transformation linguistique du Ministère de la défense (*Defense Language Transformation Roadmap*), un ensemble de directives générales de changement transformationnel applicables à l'ensemble du Ministère.² Plus tard lors de ce printemps, le programme d'officiers de la section étranger fut restructuré en un programme d'officiers des affaires internationales, pour revigorer le soutien par l'Armée de l'Air de sa mission internationale. Tous ces impératifs ont concentré l'attention des autorités sur un problème qui existe depuis des décennies.

L'héritage linguistique de Pearl Harbor

Le manque de linguistes dont souffre l'Amérique est resté un problème depuis la Deuxième Guerre Mondiale et nombreux sont les experts qui comparent l'absence de traduction de documents clés avant le 11 septembre 2001 à une

situation similaire existant la veille du 7 décembre 1941.³ Le débat portant sur la justesse ou même l'équité d'une telle comparaison sort largement du cadre du présent article. Il suffit de rappeler que les aptitudes linguistiques, ou plutôt leur insuffisance, jouèrent un rôle dans les deux tragédies.

Lors des décennies qui ont suivi, de brusques opérations de circonstance (Haïti, Somalie et Bosnie) demandant l'utilisation de langues « exotiques » ou purement locales (créole haïtien, somali et serbo-croate) déjouèrent les procédures en place pour le personnel.⁴ Les milieux linguistiques de l'Armée de l'Air jugèrent qu'il était trop difficile de conserver un nombre suffisant de postes liés à ces langues exotiques pour rendre une telle spécialité intéressante et optèrent pour des langues plus traditionnelles : russe, allemand et français, par exemple. Le résultat fut que peu de langues exotiques furent identifiées ou disponibles pour répondre aux besoins des opérations de circonstance. A cause du fait que les unités déployées avaient un accès limité à des traducteurs et/ou à du personnel familiarisés avec la culture et parlant la langue, l'Armée de l'Air dut faire des pieds et des mains pour satisfaire ses besoins linguistiques.⁵

Des insuffisances linguistiques significatives se sont manifestées au Moyen Orient. Un compte-rendu après action datant de l'opération *Desert Storm* précisa que l'« Armée de l'Air disposait d'un nombre insuffisant d'arabophones dans l'ensemble de la . . . [zone d'opérations]. »⁶ L'enquête menée par la commission Downing sur l'attaque contre les Khobar Towers en 1996 cita le manque de traducteurs arabophones comme facteur contribuant, mettant clairement en évidence les ressources limitées en traducteurs : « Aux Khobar Towers, la 4404^{ème} escadre (provisoire) ne disposait que d'un seul interprète, en service ou de garde 24 heures sur 24. Lorsque les services de la sûreté avaient besoin de s'entretenir avec leurs homologues de la police saoudienne en civil, ils devaient d'abord prendre contact avec l'interprète, le mettre au courant de la situation et lui demander d'entrer en contact avec la police saoudienne. »⁷ Lors des réunions régulières consacrées à la protection

des forces, les fonctionnaires saoudiens remettaient au personnel américain des lettres traitant des problèmes de sécurité persistants. La commission s'aperçut toutefois que ces lettres n'étaient jamais traduites, faisant remarquer que « cela rendait difficile, et dans certains cas impossible, d'établir ce qui se passait ainsi que d'identifier les inquiétudes soulevées lors de ces réunions. »⁸

Après plus ample réflexion...

Il serait injuste et incorrect de dire que nous avons ignoré ces insuffisances, ainsi que d'autres, en termes de soutien linguistique. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux articles, rapports et contrôles signalèrent ces mêmes problèmes et recommandèrent un vaste choix de solutions.⁹ Il convient de mentionner en particulier le Cercle d'efficacité des procédés d'acquisition d'aptitudes linguistiques par les officiers (*Officer Foreign Language Skills Process Action Team*) de décembre 1994. Etabli par le Commandement de l'enseignement et de l'entraînement aériens (*Air Education and Training Command – AETC*) et par les services du chef d'état-major adjoint chargé du personnel au quartier général de l'Armée de l'Air, il avait pour objectif d'« examiner le rôle joué par des aptitudes linguistiques accrues dans l'amélioration des opérations de l'Armée de l'Air à l'échelle planétaire. »¹⁰ Le Cercle passa en revue des comptes-rendus de campagne, des rapports d'inspecteurs généraux et des évaluations du Service de vérification des comptes du gouvernement (*Government Accountability Office – GAO*), et s'aperçut qu'ils critiquaient régulièrement le manque de personnel de la Force aérienne ayant reçu une formation linguistique dans les principaux commandements aériens et lors des opérations. Le GAO déclara sans ménagement que l'« Armée de l'Air manque d'un programme linguistique au niveau de ses commandements » ; en outre, d'après l'inspecteur général de l'Armée de l'Air, « le personnel de la Force aérienne familiarisés avec certaines régions et parlant des langues étrangères n'est pas identifié ni utilisé efficacement. »¹¹ Le Cercle recommanda entre

autres à l'Armée de l'Air 1) d'établir un service unique chargé de promouvoir les aptitudes linguistiques au cabinet du sous-secrétaire d'état adjoint à l'armée de l'air chargé des affaires internationales, 2) d'accroître la prime pour connaissance de langues étrangères (*Foreign Language Proficiency Pay* – FLPP), 3) de saisir les informations « auto-signalées » relatives aux langues étrangères et de les entrer dans le système dans le fichier électronique du personnel, 4) d'établir un objectif visant à assurer qu'au moins 10 pourcent des officiers de l'Armée de l'Air acquerront et maintiendront un niveau minimum d'aptitudes linguistiques, 5) d'inclure les informations relatives à ces aptitudes linguistiques aux dossiers de carrière des officiers destinés aux comités d'avancement et 6) de se concentrer sur les programmes précédant la nomination à un commandement pour identifier (ou former) les officiers ayant des aptitudes linguistiques.¹² Jusqu'à présent, toutefois, une seule (n° 2) de ces recommandations a été mise en application.

Pourquoi ces problèmes – minutieusement analysés, exprimés clairement et ayant fait l'objet de nombreuses recommandations – ne sont-ils toujours pas résolus ? Le colonel Gunther A. Mueller, Chef du département des langues étrangères à l'École de l'air des États-Unis (*United States Air Force Academy*), fait observer que « l'anglais étant la langue véhiculaire dans les domaines de la diplomatie, des affaires économiques et des opérations militaires, il était facile de se débrouiller. L'Armée de l'Air reflétait la tendance du pays à s'intéresser de moins en moins aux langues étrangères. »¹³ Un rapport publié en 2000 par le Ministère américain de l'éducation nationale l'exprime différemment : « L'Amérique est à la fois le pays le plus et le moins international du monde. Nous souffrons d'un problème qui n'affecte personne d'autre : nous pouvons prétendre que le reste du monde n'existe pas. »¹⁴ En d'autres termes, où que nous allions, ils devraient tous apprendre l'anglais. Cela pourrait marcher en Europe, où l'anglais est presque une deuxième langue mais dans le désert ou dans les faubourgs de Bagdad ou de Tikr t, l'anglais ne vient pas fa-

cilement à ceux qui y occupent les barricades disputées qui y ont été dressées.

Une autre raison est la perception des langues axée sur le renseignement qui prévaut dans l'Armée de l'Air. Dans la mesure où d'importants crédits destinés à la formation linguistique se retrouvent affectés au soutien des besoins de renseignement, la linguistique se présente uniquement comme un problème de renseignement et disparaît de l'écran radar des autres spécialités. Les chiffres actuels semblent confirmer cette situation. La principale source d'enseignement des langues étrangères du Ministère de la défense, le Centre des langues étrangères de l'institut de linguistique du Ministère de la défense (*Defense Language Institute Foreign Language Center* – DLIFLC) au Presidio de Monterey, en Californie, forma 870 personnes appartenant à l'Armée de l'Air (830 engagés et 40 officiers) pendant l'année universitaire 2003–4, dont plus de 90 pourcent étaient désignés pour des postes dans le renseignement.¹⁵

Il y a une dernière explication : l'Armée de l'Air a relevé avec succès chaque défi linguistique auquel elle a dû faire face lors des trois dernières décennies – mais il s'en est fallu de peu qu'elle échoue. La mise en œuvre d'une formation linguistique « juste à temps », le recrutement d'un grand nombre de linguistes contractuels et la mobilisation pour deux ans de linguistes de réserve après le 11 septembre ont tous contribué à compenser les insuffisances parmi les forces d'active avec plus ou moins de succès.

L'Armée de l'Air s'en est jusqu'ici sortie tant bien que mal lors de chacune des crises linguistiques successives auxquelles elle a dû faire face, une pratique qui demande que soit forgé un corollaire plus exact au vieil axiome selon lequel « s'il n'y a pas de gros problèmes, il ne faut rien changer » – plus précisément quelque chose comme « s'il n'y pas de *problème persistant*, pourquoi se soucier de trouver une solution définitive ? » Si l'Armée de l'Air peut s'accommoder d'un niveau acceptable de soutien linguistique de ses missions outremer sans devoir faire des choix difficiles imposant une augmentation de crédits et de postes de linguistes d'active, pourquoi ne continuerait-

elle pas ? Si elle peut mobiliser des réservistes et membres de la garde nationale pour profiter de leurs aptitudes afin de répondre à des besoins de circonstance et financer un soutien par des contractuels pour le reste, pourquoi un programme linguistique consolidé serait-il nécessaire ?

La réponse à ces questions est que nous ne pouvons nous payer le luxe d'un programme linguistique morcelé et en retard au rendez-vous dans l'environnement de guerre de coalition et de forces aériennes expéditionnaires d'aujourd'hui. Nous devons non seulement comprendre nos ennemis, ainsi que leur façon de penser et d'agir, mais également comprendre nos alliés, coopérer avec eux et coordonner nos actions avec les leurs. Et nous devons le faire en temps réel. Supposer que chaque membre de la coalition acceptera l'anglais comme *lingua franca* (langue véhiculaire) pour le combat revient à vouer une alliance internationale à l'échec avant même sa constitution. Pour être efficaces dans l'arène internationale, nous devons employer notre héritage culturel collectif – en tant que pays d'immigrants dont la population est formée aussi bien d'anglophones d'origine que de citoyens originaires de nombreux pays – et encourager les éléments les plus brillants de notre personnel à discourir, réfléchir et agir dans une optique planétaire.

Même la gestion linguistique exige une langue spéciale

L'Armée de l'Air a des postes « linguistiques par nature » qui sont occupés par du personnel dont la spécialité est liée directement à une aptitude linguistique particulière tels que par exemple celui de crypto linguiste. Les « postes codés langue », tels que par exemple celui de pilote hispanophone exigent une aptitude linguistique particulière. Une différence clé entre les deux est le fait que la plupart des postes pour engagés sont linguistiques par nature (linguistique comme spécialité) alors que tous les postes pour officiers sont codés langue (linguistique comme tâche supplémentaire/spécialité).¹⁶ La plu-

part (90 pourcent) des 3 606 postes linguistiques par nature de l'Armée de l'Air se trouvent dans la spécialité renseignement, alors que les 778 postes codés langue sont dispersés dans tout l'éventail des codes de spécialité de l'Armée de l'Air (*Air Force Specialty Codes – AFSC*).¹⁷ Alors qu'il existe plusieurs codes de spécialité linguistique pour les engagés, aucun officier de l'Armée de l'Air n'a « linguiste » comme code de spécialité.

Le Test d'aptitude linguistique pour le personnel de défense (*Defense Language Proficiency Test – DLPT*) mesure trois catégories – lecture, compréhension orale et expression orale – et exprime les résultats sous la forme d'une note allant de « 0 » (la plus basse) à « 5 » (la plus haute), à laquelle s'ajoutent des notations intermédiaires indiquées par des signes plus (un système imaginé par la Table ronde linguistique inter institutions [*Interagency Language Roundtable*]). Le DLIFLC confère un diplôme à la plupart de ses étudiants – plus de 78 pourcent – dont le niveau d'aptitude révélé par le test est « 2/2/1 ». ¹⁸ Exprimé différemment, quelqu'un dont les notes d'arabe sont 1/1/1 possède des « aptitudes de survie », alors que quelqu'un dont les notes sont 4/4/4 pourrait débattre de la politique américaine au Moyen Orient sur la chaîne de télévision al-Jazeera. L'expression orale, sur laquelle on insiste rarement, se révèle souvent l'aptitude la plus difficile à tester à cause de l'interaction avec un interlocuteur qualifié qu'exige ce test. Il est intéressant de noter que, bien que la notation du DLPT aille de 1 à 5, les notes du personnel militaire vont seulement jusqu'à 3.

Examen des chiffres

En 2004, lors d'une déposition devant la commission spéciale permanente du renseignement de la Chambre des Représentants, des représentants du Ministère de la défense indiquèrent que les forces armées comptaient environ 25 000 militaires et civils ayant « certaines aptitudes » dans 70 langues environ. Les opérations auxquelles elles participent actuellement dans le monde mettent toutefois les forces américaines en contact avec 140

langues environ.¹⁹ L'Armée de l'Air compte 6 000 officiers environ dont les aptitudes ont été testées dans 54 langues. Ce chiffre inclut tous les officiers qui ont été soumis au DLPT depuis 2000 mais il ne représente que les aptitudes linguistiques testées, pas le potentiel total de l'Armée de l'Air dans ce domaine. Les chiffres sont plus élevés pour les engagés : 9 000 environ ont été testés depuis 2000.²⁰ Le problème provient de l'état de la base de données de linguistique de la Force aérienne qui ne tient pas compte de toutes les aptitudes linguistiques dans la Force aérienne ; en outre, celle-ci n'exige pas de son personnel qu'il fournisse les informations permettant de charger la base de données.²¹ Cela est également vrai des bases de données de linguistique de la garde nationale aérienne et de la réserve de l'Armée de l'Air, dont chacune est mise à jour séparément.

Pour essayer d'obtenir une image plus nette de ses moyens linguistiques, l'Armée de l'Air effectua une auto évaluation de ceux-ci dans l'ensemble de l'Arme en 1996 et plus de 41 000 personnes déclarèrent connaître des langues étrangères.²² Toutefois, dans la mesure où les données recueillies pour l'enquête n'avaient pas besoin d'être validées via le DLPT, rien n'empêchait quelqu'un de prétendre parler couramment une langue étrangère, le français par exemple, sans devoir en apporter la preuve. Dans la pratique courante, l'ensemble du personnel de l'Armée de l'Air est « encouragé » à s'« auto évaluer » via le programme *Virtual Military Personnel Flight* et à passer le DLPT pour confirmer tout seul ses aptitudes linguistiques.²³ Nombreux ont été ceux qui ont choisi de ne pas le faire parce que ce n'était pas obligatoire.²⁴ Selon des sources non confirmées, une partie du personnel refuse d'identifier ses aptitudes pour éviter les affectations dans des zones d'opérations de circonstance. Certains, dont la langue maternelle est une langue étrangère, refusent de passer le DLPT pour éviter d'être renvoyés dans leur pays d'origine d'où ils s'étaient enfuis. D'autres déclarent que leurs supérieurs ne les ont pas laissés passer le DLPT (l'instruction exige une lettre du commandant de l'unité), parce que ceux-ci rechignent à voir leur personnel identifié par ses aptitudes linguistiques, ce qui le rend vulnérable à un déploiement loin de leurs zones d'activité de base.²⁵ D'autres encore indiquèrent que les services de formation de leur base ne disposaient pas du personnel ni du matériel qui leur permettraient de faire passer le DLPT pour certaines langues et qu'ils ne pouvaient pas faire passer certaines épreuves pour d'autres, en particulier l'examen d'expression orale.

gnent à voir leur personnel identifié par ses aptitudes linguistiques, ce qui le rend vulnérable à un déploiement loin de leurs zones d'activité de base.²⁵ D'autres encore indiquèrent que les services de formation de leur base ne disposaient pas du personnel ni du matériel qui leur permettraient de faire passer le DLPT pour certaines langues et qu'ils ne pouvaient pas faire passer certaines épreuves pour d'autres, en particulier l'examen d'expression orale.

Les programmes linguistiques de l'Armée de l'Air : il y en a en effet plus d'un

En dehors de ses services de renseignement, l'Armée de l'Air a plusieurs autres clients pour ses services linguistiques et parties prenantes en la matière, dont chacun opère avec des degrés divers d'autonomie et atteint des niveaux différents de réussite.²⁶ Deux des principaux sont le programme de Spécialistes des affaires internationales (*International Affairs Specialist – IAS*), anciennement programme d'Officiers du secteur étranger (*Foreign Area Officer – FAO*), géré par le Service des affaires internationales du cabinet du Secrétaire d'état à l'Armée de l'Air (*Secretary of the Air Force's Office of International Affairs – SAF/IA*) et le programme de Spécialistes du service international de santé (*International Health Specialist – IHS*) du service médical de l'Armée de l'Air, géré par les service du médecin-chef de l'Armée de l'Air.

Le programme IAS du SAF/IA, qui recrute des officiers venant de toutes les spécialités opérationnelles, n'est pas, comme on le croit généralement, un programme de renseignement. Il s'agit toutefois d'un des rares programmes de l'Armée de l'Air dans lequel les officiers doivent connaître une langue étrangère pour être admis et peuvent en fait devoir l'utiliser quotidiennement. La principale caractéristique du programme IAS est le supplément de formation linguistique offert grâce au programme de Cours intensifs de langues et d'études locales (*Language and Area Studies Immersion – LASI*) – une session intensive

d'étude de la langue et de la culture d'un pays sur place, qui dure généralement au moins un mois.²⁷ Depuis l'exercice financier 1997, plus de 1 150 membres de l'Armée de l'Air ont participé au programme, qui est offert dans 40 langues différentes à 39 endroits distincts. En 2005, 170 officiers étudièrent 12 langues dans 13 pays différents. Cette année, 173 autres doivent participer au programme LASI. Le fait que le programme ait permis à 99 pourcent des personnes qui y ont participé d'améliorer leurs notes au DLPT est révélateur de son efficacité.²⁸

Le programme HIS du service médical de l'Armée de l'Air combine les aptitudes médicales et linguistiques, ainsi que la familiarisation culturelle avec une deuxième langue. Ses 233 participants depuis avril 2004 représentent 34 langues et ont reçu un code d'identification de compétence spéciale IHS en plus de leur code de spécialité médicale. Ce programme connaît un tel succès et jouit d'une réputation tellement vaste que d'autres disciplines « empruntent » parfois du personnel médical linguiste pour des missions de traduction/interprétariat. Le programme IHS est unique en ce qu'il ne s'agit pas d'un simple poste du budget du médecin-chef, mais qu'il est financé dans les limites des ressources disponibles.²⁹ Il est organisé sous forme d'équipes correspondant aux principaux théâtres d'opérations et conçu pour optimiser le partenariat entre militaires ainsi qu'entre militaires et civils au sein de la communauté médicale. De même que le service IAS, l'équipe IHS suit et qualifie sa propre communauté linguistique/médicale.

Formation linguistique – juste à temps ?

Les cours du DLIFLC, qui durent généralement un an, varient suivant la langue ; celui d'arabe, qui est l'une des langues les plus difficiles, dure 18 mois au total. Toutefois, le diplômé type du DLIFLC demande une formation et une expérience beaucoup plus substantielles pour devenir efficace sur le terrain.³⁰ Les crypto linguistes ont besoin de

73 jours supplémentaires de formation à l'école du renseignement implantée sur la base aérienne Goodfellow AFB, au Texas, simplement pour maîtriser la terminologie technique de la spécialité.³¹ De même, les interrogateurs de l'Armée de l'Air doivent suivre le cours d'interrogation de l'Armée de Terre, qui est dispensé à Fort Huachuca, dans l'Arizona, avant de prendre leur service pour la première fois. Dans la mesure où son cours de langue le plus court dure sept mois, il est évident que le DLIFLC n'offre pas de solutions linguistiques miracles. Toutefois, lors de la ruée sur les linguistes après le 11 septembre, le DLIFLC assura une formation linguistique juste à temps des troupes qui allaient être déployées et créa des cours « turbo » destinés à recycler des linguistes spécialistes d'autres langues moyen-orientales pour leur donner des aptitudes dont le besoin se faisait très sérieusement sentir.³² Lorsque cet effort ne permit pas de satisfaire les besoins linguistiques croissants, du personnel de la garde nationale et du cadre de réserve mobilisé pour deux ans permit de répondre à une partie de ces besoins, avec l'aide d'autres réservistes s'étant portés volontaires pour de courtes périodes de service actif.

Des linguistes contractuels, dont beaucoup parlaient la langue de leur pays d'origine, furent de même engagés rapidement mais des problèmes persistent dans ce domaine. Au début de 2004, il fallut créer des postes de linguistes contractuels pour seulement 4 000 des 6 000 environ qui avaient été recrutés.³³ De plus, les contractuels sont désormais surveillés de plus près après les problèmes rencontrés à Guantanamo Bay et à la prison d'Abu Ghraib, qui firent la une de tous les journaux. En outre, certains furent affectés hâtivement, sans évaluation appropriée pour attribution des certificats de sécurité nécessaires. Lorsqu'on les interrogea sur cette lacune sécuritaire, les porte-parole de la société contractante concernée indiquèrent qu'il incombait au gouvernement d'obtenir des habilitations sécuritaires pour ses employés contractuels.³⁴ Des frais énormes correspondant à la rémunération des linguistes contractuels se sont accumulés au cours des opérations *Iraqi Free-*

dom et *Enduring Freedom* ; ils ont été estimés à 2 milliards de dollars en 2004.³⁵ Ce total n'inclut pas une autre facture, d'un montant de 97 millions de dollars, correspondant à l'utilisation de linguistes contractuels dans les Balkans pour la période allant jusqu'à l'exercice financier 2006 inclus.³⁶

La guerre planétaire contre le terrorisme créa un besoin imprévu de linguistes qui exigeait une attention immédiate. Le train logistique des Forces armées ne pouvait tout simplement pas suivre – et il lui reste encore à combler son retard. Jusqu'à ce qu'il le fasse, nous devons régler une facture énorme pour les services de linguistes contractuels et continuer à mobiliser des réservistes. Aggravant le problème de la rétention du personnel est l'appât des salaires dans le secteur civil : la rémunération médiane d'un linguiste contractuel à habilitation sécuritaire Secret est de 40 000 dollars et se compare à la rémunération de base (exercice financier 2004) de 22 532,40 d'un linguiste E-4 avec plus de quatre années de service.³⁷ Cette disparité a créé un cercle vicieux dans lequel le manque de linguistes militaires fait monter le coût des contractuels et le coût élevé des linguistes contractuels attire le personnel militaire dans les rangs civils.

Les établissements universitaires du pays représentent une source potentielle de recrues ayant les qualifications linguistiques requises, bien que, d'après le DLIFLC, un diplômé de Monterey avec une note de 2/2 a des connaissances égales, voire supérieures, à celles de la plupart des titulaires d'une licence de langue.³⁸ Une enquête rendue publique par l'Association des langues vivantes (*Modern Language Association* – MLA) en 2004 indiquait que plus d'un million d'étudiants de l'enseignement supérieur étaient inscrits à des cours de langues étrangères pendant l'année universitaire 2002–3, soit une augmentation de 3,8 pourcent par rapport à 1998. 350 000 étaient inscrits à de tels cours dans des centres universitaires de premier cycle – ce qui représentait un bond considérable de plus de 36 pourcent au cours des quatre dernières années. Toutefois, plus de 75 pourcent (des étudiants de licence et du troisième cycle) suivaient des cours d'espagnol, de français ou d'allemand. Les

chiffres totaux font apparaître une statistique intéressante : bien que 8 725 étudiants de licence suivaient des cours d'arabe, ce chiffre correspondait à moins du tiers du nombre total d'étudiants de licence suivant des cours d'interprétation gestuelle américaine (21 734) et la proportion était encore plus basse si on comparait ce chiffre à celui des étudiants qui suivaient des cours de latin (28 740). Les centres universitaires de premier cycle reflètent une tendance semblable.³⁹

Enfin : à travail égal, salaire égal

La disparité en termes de prime pour connaissance de langues étrangères entre le personnel d'active et les réservistes a eu un effet dissuasif sur la rétention des linguistes dans la garde nationale et le cadre de réserve pendant de nombreuses années. Une solde partielle pour connaissance de langues étrangères – égale à un trentième de la solde mensuelle pour connaissance de langues étrangères autorisée pour la rémunération du personnel d'active pour chaque période de formation – est restée la norme jusqu'à ce que la législation récente ait imposé un changement. Auparavant, un membre du personnel d'active occupant un poste classifié comme linguiste ou dont le code de spécialité est celui de linguiste recevait une prime pour connaissance de langues étrangères de 100 dollars par mois pour maintenir un niveau contrôlé de 2/2 dans une langue, alors qu'un réserviste ou un membre de la garde nationale maintenant le même niveau de compétence ne recevait que 13,33 dollars par mois – c'est-à-dire même pas de quoi acheter l'essence dont il avait besoin pour aller passer un week-end de formation à 150 kilomètres de chez lui.⁴⁰ En mai 2002, le neuvième bilan quadriennal des rémunérations militaires (*The Ninth Quadrennial Review of Military Compensation*) admit cette disparité et recommanda aux secrétaires d'état responsables des différentes Armes d'offrir aux « membres du cadre de réserve (*Reserve Component* – RC) qui ne sont pas en service actif la même rémunération mensuelle qu'au personnel d'active (Ac-

tive Component – AC) pour maintenir leur compétence dans les langues désignées comme ayant une importance vitale. »⁴¹

Une initiative du Ministère de la défense en 2004 visant à offrir à tous les linguistes (y compris ceux de la garde nationale et du cadre de réserve) une prime pour connaissance de langues étrangères égale porta ses fruits lorsqu'elle fut incorporée à la loi Ronald W. Reagan d'autorisation des dépenses de défense nationale (*Ronald W. Reagan National Defense Authorization Act*) pour l'exercice financier 2005 mais le Congrès n'affecta pas les fonds correspondants. La loi d'autorisation des dépenses de défense nationale pour l'exercice 2006 et le Bilan quadriennal de défense (*Quadrennial Defense Review* – QDR) corrigèrent ce problème. En mai 2006, le Sous-secrétaire d'état à l'Armée de l'Air confirma dans une note de service l'application de « taux de rémunération équivalents pour les aviateurs d'active et de réserve. » La même note de service abolit en outre la curieuse obligation, propre à l'Armée de l'Air, de refuser la prime pour connaissance de langues étrangères au personnel sans habilitation sécuritaire Secret.⁴² Ces changements permettront de recruter un plus grand nombre de personnes parlant la langue de leur pays d'origine, tout en augmentant leur motivation – et leurs ressources financières – pour exceller dans la pratique des langues étrangères.

L'homme contre la machine

Nous continuons à beaucoup entendre parler de traductions automatiques et de traducteurs portatifs. Les grands titres tels que « IM, traduction automatique sur le front en Irak » et les articles sur des appareils tels que le « *Phraselator* » évoquent des images de *Star Trek*.⁴³ Si on en croit de nombreux articles parus dans la presse, une percée capitale a été réalisée dans la technologie de la traduction automatique. Toutefois, d'après le témoignage de représentants du Ministère de la défense présenté au Congrès, les technologies de pointe actuelles «... ne peuvent remplacer les traducteurs, interprètes et interrogateurs humains compétents

pour fournir des informations décisionnelles. » Les traductions automatiques obtiennent une note DLPT de « 1+ ». ⁴⁴ Nous utilisons les systèmes de traduction automatique d'aujourd'hui pour effectuer le triage de documents et le filtrage d'écrits pour révision par des traducteurs humains. Les communicateurs inter-langues actuels ne semblent utiles que dans des scénarios soigneusement préparés à l'avance.⁴⁵ Les machines – un bizarre succédané dans les situations contemporaines sur le terrain – ne remplaceront pas les humains dans un avenir prévisible.

Résolution du « problème » linguistique de l'Armée de l'Air

Il est plus que jamais urgent de résoudre le dilemme linguistique auquel sont confrontés l'Armée de l'Air et, en fait, l'ensemble du Ministère de la défense. Le Guide de transformation linguistique du Ministère de la défense (*Defense Language Transformation Roadmap*) propose plusieurs programmes offerts par le Ministère de la défense et de nouvelles initiatives qui affecteront l'Armée de l'Air et les autres Armes.⁴⁶ Cette approche demandera toutefois du temps pour être mise en œuvre ; dans l'intervalle, l'Armée de l'Air peut lancer de nombreuses initiatives toute seule. Bien qu'un certain nombre de solutions aient été suggérées précédemment, aucune d'elles n'a réussi à changer la culture institutionnelle de l'Armée de l'Air. Notre Arme ne peut pas projeter sa puissance à l'échelle planétaire et communiquer comme si elle était chez elle. Nous ne pouvons acquérir des connaissances linguistiques à la dernière minute dans l'avion qui nous conduit qui sait où. Un certain nombre de suggestions qui abordent ce dilemme viennent à l'esprit.

*Le Secrétaire d'état à l'Armée de l'Air :
président du conseil*

Le ou la Secrétaire d'état à l'Armée de l'Air doit désigner parmi les cadres supérieurs de son cabinet un défenseur des langues pour en faire le responsable du programme linguisti-

que dans l'ensemble de l'Arme. Cette personne deviendrait le « président du conseil de linguistique », permettant aux diverses disciplines de garder un certain contrôle des besoins qui leur sont propres. Ce défenseur institutionnaliserait le programme linguistique de l'Armée de l'Air, définirait la politique dans ce domaine pour les divers services aux échelons inférieurs de l'Armée de l'Air ayant des besoins linguistiques (renseignement, forces de sécurité, programmes de spécialistes du service international de santé, opérations spéciales, Bureau des enquêtes spéciales [*Office of Special Investigations*], etc.) et en assurerait le financement, représenterait l'Armée de l'Air auprès du responsable des programmes linguistiques au niveau du Ministère de la défense et agirait comme autorité suprême en matière de linguistique.

Qui a besoin de quoi dans une Armée de l'Air focalisée sur l'avenir ?

Il est largement temps de procéder à une évaluation complète des besoins linguistiques dans toute l'Armée de l'Air. Nous devons le faire à plusieurs niveaux pour garantir son exhaustivité ; nous ne pouvons la laisser devenir simplement une autre enquête que l'on ne ferait que citer pour la forme. Qui plus est, nous ne pouvons limiter l'évaluation à une réflexion des crises actuelles et devons au contraire inclure la pensée focalisée sur l'avenir de l'Armée de l'Air et du Ministère de la défense. Les besoins doivent être glanés par discipline (forces de sécurité, personnel médical, crypto linguistes, etc.), par commandement principal (commandement du combat aérien, forces aériennes du Pacifique, etc.) et par commandement de composante de combat (CENTCOM, PACOM) pour garantir l'exhaustivité. Cette approche exigera un certain effort d'élimination des redondances causées par les inévitables mentions de chevauchement des besoins mais elle illuminera également les zones de besoins qui pourraient échapper à un examen superficiel, « hilbertien ».

Les conseils devraient indiquer les effets globaux désirés, pour l'Armée de l'Air comme pour la contribution apportée aux opérations

interarmées, de façon à ce que des décisions réfléchies et appropriées puissent être prises. Un centre multinational d'opérations aériennes, par exemple, pourrait avoir besoin d'un officier spécialiste des affaires internationales pour le conseiller sur les effets culturels secondaires ou tertiaires d'une opération particulière ; il pourrait également avoir besoin d'un linguiste pour combler le fossé des langues entre les partenaires d'une coalition lors de sessions de stratégie ou lors de négociations portant sur l'utilisation de bases, l'espace aérien ou une dizaine d'autres sujets. Ce même linguiste, ou un autre, pourrait également fournir des traductions des bulletins d'informations dans la langue locale (on peut penser à al-Jazeera en temps réel) pour renseigner sur l'opinion publique ou la perception des opérations de la coalition.

Pour garantir la visibilité, nous devons codifier ces besoins dans les plans d'opérations existants. Le manuel 3141.01A du président de l'instance collégiale des chefs d'état-major, *Procedures for the Review of Operation Plans* (Procédures d'examen des plans d'opérations), contient une liste de contrôle destinée à identifier les besoins de soutien linguistique et à résoudre les problèmes d'insuffisance.⁴⁷ Cela devrait suffire pour obliger les planificateurs de l'Armée de l'Air à prêter attention au soutien linguistique mais qu'en serait-il des opérations de circonstance ?

La création d'un Code unité type (*Unit Type Code – UTC*) pour la linguistique faciliterait le soutien linguistique des opérations de circonstance en offrant aux planificateurs un module à saisir au lieu de réinventer les besoins linguistiques pour chaque crise nouvelle. Les résultats des études citées plus haut peuvent permettre de formuler son format et son contenu mais il devrait rester un modèle de planification indépendant. L'UTC devrait être autonome, contenant des codes de spécialité pour crypto linguistes, traducteurs, interrogateurs et spécialistes des affaires internationales en nombres, grades et rangs suffisants pour soutenir la mission du Commandant de la composante aérienne d'une force multinationale (*Combined Force Component Air Commander – CFACC*). Nous pouvons ajouter des langues particulières se-

lon le besoin mais le principe du soutien linguistique sera déjà en place. La déclaration de capacité opérationnelle projetée d'un UTC de linguistique devrait en outre présenter ses fonctions d'une façon suffisamment détaillée pour qu'il soit possible de le joindre à toute autre force de circonstance nécessaire. Cet UTC devrait rester suffisamment flexible pour se raccorder aux compétences linguistiques nécessaires pour une région géographique particulière et/ou être incorporé à la planification relative à la force expéditionnaire aérienne et spatiale.

Qui sait quoi aujourd'hui ?

L'Armée de l'Air devrait mener une enquête obligatoire plutôt que volontaire sur les aptitudes linguistiques de l'ensemble de son personnel – d'active, de réserve, de la garde nationale, civil, ainsi que toutes les personnes enrôlées dans ses divers programmes de recrutement. Elle devrait également étendre un programme d'enquêtes volontaires à ses retraités par l'intermédiaire du bulletin d'information *The Afterburner*, en l'associant à l'initiative du corps de réserve de linguistes civils du programme d'enseignement de la sécurité nationale.⁴⁸

Les bases de données actuelles de l'Armée de l'Air reflètent des informations de compétences linguistiques (dont certaines sont antérieures à 2000) périmées et exigent une manipulation manuelle afin de déterminer les moyens linguistiques réels de l'Arme. Celles concernant les réservistes reflètent des données encore plus anciennes, ce qui les rendent pratiquement inutiles comme outils de planification. Il serait possible de mettre l'auto évaluation des aptitudes linguistiques, un véhicule qui existe déjà via le programme *Virtual Military Personnel Flight* de l'Armée de l'Air, à la disposition de tous les groupes visés en leur permettant d'accéder au système de collecte des données via l'Internet.⁴⁹ Le fait de rendre cette auto évaluation obligatoire n'empêchera toutefois pas certaines personnes de fournir des informations rien moins que factuelles si elles décident de le faire (telle est la nature humaine) mais cela élar-

gira la base de données au-delà de ce qui est actuellement disponible par déclaration volontaire. Un filet plus grand permettra d'attraper de plus nombreux, voire de plus gros, poissons.

Nous devons supprimer les bases de données existantes peu fiables et en créer une complète qui indique les langues, l'aisance perçue à s'exprimer (auto évaluation des aptitudes linguistiques), l'aisance testée à s'exprimer (le DLPT) et la méthode d'obtention de la compétence (le DLIFLC, l'université, ou la connaissance de la langue de son pays d'origine) – et l'actualiser tous les ans. Cette tâche, qui utilise beaucoup de main-d'œuvre, pourrait bel et bien impliquer un contact avec chaque personne par téléphone pour obtenir des données actualisées mais l'Armée de l'Air disposerait pour la première fois d'une image fidèle de ses moyens linguistiques.

Rémunérer le personnel engagé, pas les contractuels

Une focalisation sur le recrutement et la rétention de linguistes compétents peut réduire de façon significative les frais de traduction. En plus de l'auto évaluation des aptitudes linguistiques, il conviendrait de tester l'aptitude linguistique de toutes les recrues de l'Armée de l'Air, ainsi que de quiconque le désirerait, en les soumettant à la batterie de tests d'aptitudes linguistiques pour le personnel de défense. Bien que cette batterie « évalue la capacité potentielle à recevoir une formation professionnelle linguistique complète », on n'y soumet que les candidats à une formations aux langues étrangères, ceux qui seront affectés à certaines tâches particulière et, chose intéressante, les officiers sélectionnés pour une promotion au grade de colonel dans les 120 jours qui suivent la notification de cette sélection.⁵⁰ Voyons qui d'autre a des compétences linguistiques dans l'Armée de l'Air.

Il est également temps de permettre à quiconque de passer le test d'aptitude linguistique pour le personnel de défense sans devoir demander la permission du commandant de son unité – une autre restriction que l'Armée de l'Air s'impose à elle-même.⁵¹

Le personnel de la garde nationale et les réservistes disposent également d'un nombre de jours limité (dans la plupart des cas, 24 jours d'entraînement autre qu'en service actif, plus une période de service annuelle de 12 à 15 jours) pour maintenir un niveau d'aptitudes linguistiques respectant les mêmes normes que celles qui s'appliquent à leurs homologues d'active. Nous devrions amender le Manuel 36-8001 de l'Armée de l'Air, *Reserve Personnel Participation and Training Procedures* (Procédures de participation et d'entraînement du personnel de réserve), pour autoriser des périodes supplémentaires d'entraînement au sol consacrées à la formation linguistique, comme c'est actuellement le cas pour les périodes supplémentaires d'entraînement au pilotage qui permettent actuellement aux pilotes de la garde et de la réserve de maintenir leur compétence.⁵²

En dehors d'incitations financières, l'Armée de l'Air ne récompense pas le succès considérable que représente le fait d'arriver à (et de maintenir) une compétence linguistique de 3/3/3 dans l'Armée de l'Air. Pour le faire, nous devrions amender l'instruction de l'Armée de l'Air (*Air Force Instruction – AFI* 36-2803, *Air Force Awards and Decorations Program* (Programme de récompenses et de décorations de l'Armée de l'Air), du 15 juin 2001, afin de prévoir l'addition de feuilles de chêne au ruban d'entraînement de l'Armée de l'Air pour quiconque obtient une note de 3/3/3 au test d'aptitude linguistique pour le personnel de défense (DLPT) dans une langue ciblée. Ce ruban ne reconnaît actuellement que l'achèvement de l'entraînement de base. Dans la mesure où une note de 3/3/3 au DLPT devient rapidement la référence pour tous les linguistes professionnels, le fait de la récompenser par des feuilles de chêne n'a rien d'exagéré. Conjointement avec l'attribution des feuilles de chêne, l'Armée de l'Air devrait amender plus avant l'instruction AFI 36-2803 pour attribuer un point dans le cadre du système de promotion pondérée des aviateurs (*Weighted Airman Promotion System – WAPS*) aux engagés pour les récompenser d'avoir atteint ce niveau de compétence linguistique. Cela se traduit par un avantage tangible lié

aux promotions pour un accroissement des compétences et ajoute une autre incitation à exceller. Les coûts associés sont négligeables mais l'impact pourrait se révéler significatif pour les linguistes parmi les engagés.

Les trouver déjà formés

Compte tenu du temps qu'il faut au DLIFLC pour former un nouveau linguiste, il existe peu de solutions miracles applicables aux langues difficiles pour lesquelles nos besoins sont les plus pressants. Toutefois, le recrutement de personnes ayant déjà des compétences linguistiques raccourcirait considérablement le temps d'exécution de la formation. Si l'Armée de l'Air est effectivement sérieuse quant à la résolution de son dilemme linguistique, il est grand temps de réexaminer la question.

On pourrait commencer dans notre pays. Si on visitait les groupes ethniques, c.-à-d. des personnes parlant la langue de leur pays d'origine, pour recruter en leur sein ? Bien que l'Armée de l'Air ait essayé sans succès de le faire dans le passé, il est temps d'essayer de nouveau. Notre Arme devrait étudier de près le programme lancé par l'Armée de Terre dans les communautés musulmanes de Detroit pour recruter parmi leurs membres du personnel pour sa réserve individuelle prête à l'action.⁵³ L'Armée de l'Air devrait entre temps étudier d'autres enclaves ethniques dans tout le pays pour un futur recrutement dans les langues cibles. Cela pourrait fournir un potentiel « tampon », en particulier pour les tâches de traduction/liaison qui n'exigent pas une habilitation sécuritaire. Un outil de base, la carte linguistique de l'Association des langues vivantes (MLA) utilise des données recueillies à l'occasion du recensement de 2000 et trie 30 langues ainsi que trois groupes de langues plus rarement enseignées par code postal.⁵⁴

Même si nous pouvions utilement recruter des diplômés en langues étrangères dans les universités – en particulier dans les langues identifiées comme « investissements » ; par le Ministère de la défense – il suffit de se rappeler que l'Armée de l'Air n'a pas de code de spécialité de linguiste pour ses officiers. Par

conséquent, tout licencié devrait s'engager pour utiliser ses aptitudes linguistiques ou être admis comme officier dans une autre spécialité en espérant pouvoir utiliser ces aptitudes plus tard – dans la mesure où elles ne s'atrophient pas dans l'intervalle. Nous pourrions plus utilement recruter pour des postes d'engagés des étudiants dans des centres universitaires de premier cycle, où ils ont étudié des langues considérées comme investissements par le Ministère de la défense. Ces étudiants auront sans doute maîtrisé les bases de la grammaire et de la prononciation et devraient par conséquent passer au DLIFLC beaucoup moins de temps que quelqu'un sans formation linguistique. Nous devrions vigoureusement explorer cette route, en mettant l'accent sur l'identification des programmes d'enseignement des langues figurant sur la liste des langues cibles du Ministère de la défense qui sont offerts par des centres universitaires de premier cycle.⁵⁵

Le service des affaires internationales du cabinet du Secrétaire d'état à l'Armée de l'Air (SAF/IA) devrait élargir son programme de cours intensifs de langues et d'études locales, qui a fait ses preuves, pour améliorer les compétences linguistiques dans une période relativement courte. Nous devrions en outre envisager des cours intensifs aux Etats-Unis qui utiliseraient des personnes parlant la langue de leur pays d'origine comme instructeurs en milieu contrôlé. Ces alternatives d'enseignement intensif sont particulièrement cruciales pour le développement rapide des aptitudes d'expression orale et de la sensibilisation culturelle.⁵⁶

Il existe une autre possibilité d'enseignement intensif via l'Ecole de l'air interaméricaine (*Inter-American Air Forces Academy*) à Lackland AFB, au Texas. Financée par le Commandement de l'enseignement et de l'entraînement aériens (AETC), cette école offre plus de 46 cours techniques, professionnels et de gestion en espagnol et forme annuellement presque 1 000 stagiaires représentant les forces armées de 17 pays d'Amérique latine. Un grand nombre des cours offerts sont semblables à ceux qui sont offerts dans l'ensemble de l'AETC ; le programme de

l'Ecole inclut également des cours magistraux et une formation au commandement traditionnels. Les stagiaires de l'Armée de l'Air peuvent obtenir des unités de valeur pour enseignement technique et professionnel – sous les auspices de l'AETC – en plus d'acquérir une compétence linguistique accrue. De plus, les amitiés et les contacts noués dans l'Ecole encourageraient une amélioration des relations professionnelles dans l'hémisphère.

Augmenter la sensibilisation linguistique dans l'Armée de l'Air

Si elle veut que la vaste majorité de ces initiatives se matérialisent, l'Armée de l'Air doit élever son niveau de sensibilisation linguistique. Le simple fait d'en parler ne suffira pas à créer un climat encourageant le changement. Par exemple, l'Ecole des opérations spéciales de l'Armée de l'Air (*Air Force Special Operations School*) offre un cours d'introduction au Moyen-Orient de cinq jours dans lequel ne figure aucun module linguistique. Cette carence doit faire l'objet d'une attention immédiate.

Nous devons parler publiquement des problèmes linguistiques, des insuffisances du soutien linguistique et des succès rencontrés dans le domaine des langues, peut-être en créant un bulletin de débats linguistiques. De même, l'incorporation de problèmes linguistiques dans les scénarios *Red Flag* et *Blue Flag* servirait à accroître la sensibilisation des aviateurs et des décideurs ; en outre, l'ajout de problèmes linguistiques aux exercices d'entraînement à la fuite et à l'évasion individualiserait les stagiaires.

De nombreuses célébrations de patrimoines culturels ont lieu toute l'année au niveau des bases. L'ajout à celles-ci d'événement de sensibilisation linguistique représenterait un lien naturel, en particulier si les centres d'enseignement des bases informent les stagiaires sur le test d'aptitude linguistique pour le personnel de défense et les possibilités d'obtenir une prime pour connaissance de langues étrangères. Les cours de formation professionnelle militaires de l'Armée de l'Air devraient ajouter les questions linguistiques à leurs programmes d'études, en particulier

dans l'étude de la guerre de coalition et de la fondation d'un état.

Les inspections de préparation opérationnelle offrent une excellente possibilité de tester la préparation linguistique et de mettre en lumière le besoin d'un soutien linguistique sur les lieux de déploiement. Les scénarios devraient exiger des forces de sécurité qu'elles collaborent avec le personnel de sécurité non anglophone local pour déterminer les menaces locales. Des situations simulées de prise d'otages exigeant des traducteurs et des négociateurs testeraient la sensibilisation linguistique et culturelle du commandement et du personnel de sécurité. Des dispositions de sécurité inopinées prises pour la visite de dignitaires étrangers et des opérations de la coalition utilisant les installations de commandement et de contrôle de la base testeraient plus avant la capacité d'une unité de l'Armée de l'Air à opérer à l'échelle planétaire. Enfin, dans un sens draconien, l'impuissance à relever l'un quelconque de ces défis avec succès pendant une inspection pourrait entraîner l'insertion de critiques dans le rapport final de l'inspection générale et conduire à la prise de mesures correctrices documentées.

Changement culturel = changement opérationnel

Un changement de culture au sein de l'Armée de l'Air concernant les langues étrangè-

res et l'utilisation d'un personnel parlant ces langues peut entraîner un changement opérationnel positif de sa mission planétaire. Pour conduire à un tel changement de culture, nous devons sensibiliser les échelons supérieurs du commandement au besoin d'un soutien linguistique dans la guerre de coalition, du point de vue des alliés comme de celui de l'adversaire. Nous devons éliminer les barrières institutionnelles à la circulation de l'information linguistique. De même, la rémunération d'une compétence unique et périssable doit correspondre à la situation sur le marché si nous ne voulons pas que l'élite nous échappe en succombant au chant des sirènes contractuelles. Tout cela exige de l'Armée de l'Air qu'elle pense à l'échelle planétaire et qu'elle agisse dans une optique internationale au sein de sa propre organisation. Sinon, nous resterons sans voix et sans savoir ce qui se passera dans le monde de demain. L'ancien chef d'état-major de l'Armée de l'Air exprima clairement le besoin d'un tel changement lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la conférence nationale de linguistique : « C'est toujours la même plaisanterie que l'on entend tout le temps en Europe. Que dit-on de quelqu'un qui parle trois langues ? Qu'il est trilingue. De quelqu'un qui en parle deux ? Qu'il est bilingue. De quelqu'un qui n'en parle qu'une ? Qu'il est Américain. Cela reste vrai aujourd'hui. »⁵⁷ Le moment est venu d'apporter ce changement. □

Notes

1. Général John P. Jumper, "Chief's Sight Picture" (La « vision » du chef), quartier général de l'Armée de l'Air, 26 août 2002.

2. Réunion d'information, Gail H. McGinn, Sous-secrétaire d'état adjointe à la défense chargée des plans, sujet : Guide de transformation linguistique du Ministère de la défense, sans date, http://www.DOD.mil/prhome/docs/Trans_Roadmap_Final.ppt.

3. Dennis Wagner, "Linguists Are Needed for the War on Terror" (On a besoin de linguistes pour la guerre contre le terrorisme), *The Arizona Republic Online Print Edition*, 7 novembre 2003 ; Michael Erard, "Translation Technology in the Age of Terror" (La technologie de la traduction à l'ère de la terreur), *MIT Technology Review*, février 2004, [\[msnbc.com/id/4352578\]\(http://msnbc.com/id/4352578\). Le 3 décembre 1941, un message intercepté, décodé et traduit contenait ce que certains historiens considèrent comme un avertissement clair de l'imminence de la guerre. Il ne fut toutefois pas examiné avant le 8 décembre parce que d'autres messages interceptés étaient plus urgents – plus précisément le message diplomatique japonais en 14 parties qui devait être remis au Secrétaire d'état Cordell Hull le 7 décembre 1941. Qui plus est, ce message en 14 parties avait été chiffré au moyen du soi-disant code Pourpre – le plus secret et le plus important du Japon. Le message du 3 décembre, qui utilisait un code plus simple \(le PA-K2\), fut considéré comme moins important à l'époque. *Hearings before the Joint Committee on the Investigation of the Pearl Harbor Attack*](http://</p>
</div>
<div data-bbox=)

(Auditions devant la Commission interparlementaire d'enquête sur l'attaque de Pearl Harbor), 79^{ème} Congrès, 1^{ère} session, 20 juillet 1946, section 230.

4. *Exotique et purement locale* sont deux parmi plusieurs sobriquets utilisés pour décrire des langues étrangères rarement parlées ou enseignées aux Etats-Unis. On trouve deux autres termes – *joker* et l'expression plus politiquement correcte *langue plus rarement enseignée* – dans la bibliographie.

5. Commandant Stephen J. Moree, "USAF Security Forces and Foreign Language Skills in the Global Environment: Are We Prepared?" (Les forces de sécurité et les compétences linguistiques de l'Armée de l'Air dans l'environnement international : sommes-nous bien préparés ?), mémoire de recherche (Maxwell AFB, Alabama: *Air Command and Staff College*, avril 1999), 7, 16–17. Le commandant Moree indique que le personnel de renseignement détaché dans les forces de sécurité fait généralement du bon travail. Toutefois, les traducteurs détachés des services de renseignement locaux introduisent une certaine incertitude dans la planification relative aux déploiements des forces de sécurité.

6. Instance collective des chefs d'état-major, *Joint Universal Lessons Learned* (Enseignements universels interarmées tirés), cité dans "Executive Summary", (*Officer Foreign Language Skill Process Actions Team Report and Recommendations* (Rapport et recommandations du cercle d'efficacité des procédés d'acquisition d'aptitudes linguistiques par les officiers), (Colorado Springs, Colorado: *USAF Academy*, décembre 1995), 5. Lors de la mission américaine de maintien de la paix à Mogadiscio en 1993, la presse rendit compte avec jubilation du fait qu'un seul soldat américain parlait somali – un fusilier-marin qui, en fait, n'était autre que le fils du seigneur de la guerre local. L'opération *Uphold Democracy* menée à Haïti en 1994 révéla une insuffisance grave de personnel parlant le créole haïtien dans toutes les Armes. Seuls quelques uns furent localisés et ils arrivèrent juste au moment où les forces américaines se retiraient. Dans un autre exemple, le *Defense Language Institute* cessa d'enseigner le serbo-croate au moment même où une crise éclatait dans les Balkans.

7. Général Wayne A. Downing, Armée de Terre, *Report on the Khobar Towers Bombing* (Rapport sur les attaques à la bombe contre les Khobar Towers), (Washington, DC: *Government Printing Office*, 1996), 32.

8. *Ibid.*, 49.

9. Pour une liste relativement exhaustive d'autres rapports et recommandations, voir colonel Gunther A. Mueller et lieutenant colonel Carl Daubach, "Global Skills: Vital Components of Global Engagement" (Compétences universelle : composantes vitales d'un engagement planétaire), *Airpower Journal* 13, n.° 2 (été 1998) : 64–70.

10. "Executive Summary" (Résumé), *Officer Foreign Language Skills Process Action Team Report and Recommendations* (Rapport et recommandations du cercle d'efficacité des

procédés d'acquisition d'aptitudes linguistiques par les officiers), 1.

11. *Functional Management Inspection of the Air Force Foreign Area Studies Program* (Contrôle de gestion par fonctions du programme d'études régionales étrangères de l'Armée de l'Air), PN 89-623 (Washington, DC: *USAF IG Report*, 1991), 3–4 ; *Review of DOD Training of Linguists Engaged in Intelligence Related Activities* (Etude de la formation par le Ministère de la défense des linguistes engagés dans des activités liées au renseignement), (Washington, DC: *GAO Report*, juillet 1994), 11.

12. "Executive Summary" (Résumé), *Officer Foreign Language Skills Process Action Team Report and Recommendations* (Rapport et recommandations du cercle d'efficacité des procédés d'acquisition d'aptitudes linguistiques par les officiers), 2.

13. Gunther A. Mueller, "Beyond the 'Linguist'—Global Engagement Skills" (Au-delà du linguiste – aptitudes requises par un engagement planétaire), *Applied Language Learning* 11, n.° 1 (2000) : 18.

14. *Learning Without Limits: An Agenda for the Office of Postsecondary Education* (Apprendre sans limites : un programme pour le service d'enseignement postsecondaire), (Washington, DC : Ministère de l'éducation nationale, novembre 2000), 47, <http://www.ed.gov/offices/OPE/AgendaProj/report/AgendaProjectReport.pdf>.

15. Réunion d'information d'ensemble, sujet : le DLI-FLC, Fort Huachuca, Arizona, 13 janvier 2004 ; et Ann Scott Tyson, "Uzbek or Dari? Military Learns New Tongues", (Ouzbek ou dari ? Les forces armées apprennent de nouvelles langues), *Christian Science Monitor*, 2 janvier 2004. 940 membres de l'Armée de l'Air étaient inscrits au DLI-FLC au 1er juin 2004.

16. Lieutenant colonel Thomas Nolta, SAF/IAPA, mémoire, sujet : *Air Force Foreign Language Management Issues* (Problèmes de gestion des programmes linguistiques de l'Armée de l'Air), 11 juillet 2003.

17. Commandant Robert Swanson, quartier général USAF/AIDL, courrier électronique, 26 mai 2006.

18. Réunion d'information d'ensemble, sujet : le DLI-FLC.

19. Chambre des Représentants, *Statement of Letitia A. Long, Deputy Under Secretary of Defense for Policy, Requirements and Resources, Office of the Under Secretary of Defense (Intelligence) before the Subcommittee on Intelligence Policy and National Security of the Permanent Select Committee on Intelligence, U.S. House of Representatives Hearing on Intelligence Community Language Capabilities* (Déclaration de Letitia A. Long, Sous-secrétaire d'état adjointe à la défense chargée de la politique, des besoins et des ressources au cabinet du Sous-secrétaire d'état à la défense [renseignement] devant la sous-commission de la politique de renseignement et de la sécurité nationale de la Commission spéciale permanente du renseignement de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, auditions sur les moyens linguisti-

ques des services de renseignement), 108^{ème} Congrès, 2^{ème} session, 26 février 2004, 3.

20. Commandant Robert Swanson, quartier général USAF/AIDL, courrier électronique du 1er juin 2006 et monsieur Pete Gillis, service linguistique du Ministère de la défense, "Balanced Scorecard Information Brief" (Dossier d'information sur un bilan équilibré), 23 mai 2006, diapositive 6.

21. Pour un jugement franc sur les méthodes d'évaluation et de suivi des aptitudes linguistiques employées par l'Armée de l'Air, voir James E. Kinser et Marybeth Peterson Ulrich, *Political-Military Affairs Officers and the Air Force: Continued Turbulence in a Vital Career Specialty* (Les officiers des affaires politico-militaires et l'Armée de l'Air : des turbulences persistantes affectant une spécialité vitale), *USAF Institute for National Security Studies* (INSS), mémoire de circonstance 13 (Colorado Springs, Colorado: *US Air Force Academy*, avril 1997), 9-12.

22. Commandant Robert Swanson, quartier général USAF/AIDL, courrier électronique du 1er juin 2006 et monsieur Pete Gillis, service linguistique du Ministère de la défense, "Balanced Scorecard Information Brief" (Dossier d'information sur un bilan équilibré), 23 mai 2006, diapositive 6. Le commandant Swanson déclare que les données semblent défectueuses et qu'elles seront réexaminées et validées via le DLP et l'OPI cet automne.

23. Quartier général USAF/DP, courrier électronique, 9 mars 2004.

24. Cela est vrai sauf pour les recrues de l'Armée de l'Air, c.-à-d. école d'entraînement des officiers, école d'entraînement militaire de base, corps d'entraînement des officiers de réserve de l'Armée de l'Air et école de l'air. Instruction de l'Armée de l'Air (*Air Force Instruction - AFI*) 36-2605, *Air Force Military Personnel Testing Procedures* (Procédures de tests du personnel militaire de l'Armée de l'Air), 14 novembre 2003, IC 2003-1, pièce jointe 12 (*Foreign Language Proficiency Pay* [Prime pour connaissance de langues étrangères]), paragraphe A12.3. Le quartier général HQ USAF/AIDL a annoncé qu'une auto évaluation des aptitudes linguistiques « obligatoire » sera exigée de l'ensemble du personnel d'active, de la garde nationale et du cadre de réserve à la fin de 2006.

25. Colonel Donna Fore, *Policy and Requirements* (Politique et besoins), Sous-secrétaire à la défense, renseignement (OSD-USDI), entretien et courrier électronique, 11 février 2004. Aux termes de l'instruction AFI 36-2605, un membre doit obtenir une autorisation écrite du commandant de son unité pour subir le test d'aptitude linguistique pour le personnel de défense (DLPT). Enfoui dans le texte de l'exemple de lettre figure une admission du fait que si le ou la candidat(e) passe le test avec succès, il ou elle est susceptible d'être déployé(e).

26. Parmi d'autres figurent le Bureau des enquêtes spéciales (*Office of Special Investigations*) et le programme de Renseignement humain (*Human Intelligence - HU-*

MINT), ce dernier étant subsumé dans le service HUMINT du Ministère de la défense, sous la responsabilité de la *Defense Intelligence Agency*.

27. Réunion d'information d'ensemble, sujet : le DLIFLC.

28. Monsieur Mike Nolta, SAF/IAPA, courrier électronique, 31 mai 2006. Le DLIFLC reconnaît que la formation intensive est utile pour améliorer la compétence d'un linguiste (voir réunion d'information sur le DLIFLC, op. cit.). Voir également Nancy L. Ruther, "The International and Foreign Language Human Capital Challenge of the U.S. Federal Government" (Le défi auquel est confronté le gouvernement fédéral américain en termes de capital humain disponible pour les affaires internationales et les langues étrangères), (communication présentée à Duke University, Durham, Caroline du Nord, 23 janvier 2003), 9.

29. Entretien avec le lieutenant colonel Diana Flores, USAFSAM/IES, Brooks City-Base, Texas, 10 novembre 2005. Pour une description détaillée du programme de spécialistes du service international de santé (HIS), voir colonel Jane B. Ward, USAF C.R., et autres, "A Global Engagement Enhancer: The International Health Specialist" (Un renfort pour l'engagement planétaire: le spécialiste du service international de santé), *Air and Space Power Journal* 16, n° 3 (automne 2002) : 93-99.

30. Réunion d'information d'ensemble, sujet : le DLIFLC.

31. Adjudant Jeffery S. Martin, USAF, responsable de la spécialité de crypto linguiste, quartier général USAF/XOIFM, le Pentagone, Washington, DC, entretien avec l'auteur, 2 mars 2004.

32. La formation linguistique « turbo » est définie comme un programme accéléré de formation linguistique auquel participent des linguistes parlant déjà une langue proche de la langue cible. Dans le cas des cours « turbo » de dari et de pashtu, les étudiants provenaient des rangs des arabophones. Même si les cours accélérés au maximum se révélèrent efficaces pour combler les lacunes, on ne doit pas oublier que les participants à ces cours quittent le poste de linguiste auquel ils sont affectés pour répondre à un besoin imprévu, créant par là même une autre lacune.

33. *Statement of Letitia A. Long* (Déclaration de Letitia A. Long), 6. D'après madame Long, la plupart de ces 6 000 postes « ne concernent pas le renseignement ». Voir également Gus Taylor, "GITMO Suspect Denied Bail" (Caution refusée pour le suspect de Guantanamo), *Washington Times*, 23 janvier 2004, 11 ; "Firm Tied to Abu Ghraib Scandal Still under Contract in Iraq" (La société impliquée dans le scandale d'Abu Ghraib continue à opérer sous contrat en Irak), *WorldTribune.Com*, 11 août 2004, http://216.26.163.62/2004/ss_military_08_11.html.

34. Un article du *New York Times* indiquait que tous les responsables de la société contractante interrogés estimaient qu'il n'incombait pas à leur entreprise d'enquêter

sur les antécédents du personnel qu'elle recrute au titre de contrats passés avec le gouvernement. Lors d'un entretien, J. P. London, directeur général de CACI Inc., déclara « Non, notre métier n'est pas d'enquêter sur les antécédents. » *“Contractors in Sensitive Roles, Unchecked”* (Des contractuels jouant des rôles névralgiques sans être contrôlés), *New York Times*, 7 mai 2004.

35. Entretien avec le colonel Fore. En 2006, L-3 Communications signa avec l'Armée de l'Air une prolongation de contrat de services de traduction en Irak pour un montant de 800 millions de dollars. *Long Island Newsday*, 16 mars 2006.

36. Communiqué de presse, Northrop Grumman, 29 mars 2004. Par contraste, la facture totale correspondant aux services des linguistes contractuels lors de toutes les opérations militaires menées entre 1990 et 1996, y compris les opérations *Desert Storm* et *Desert Shield*, ne se monta qu'à 43,2 millions de dollars. *Defense Reserve Language Plan Proposal* (Proposition de plan linguistique pour le personnel réserviste de défense), (Washington, DC : Sous-secrétaire d'état adjoint à la défense [renseignement et surveillance], 23 avril 1997), 8.

37. Pour les barèmes de rémunération du personnel d'active, voir <http://www.dfas.mio/money/milpay>. En 2006, la rémunération au niveau E-4 (sur une période de 4 ans) passa à 23 230,80 dollars par an. Pour une enquête sur la rémunération des linguistes contractuels, voir http://www.intelligencecareers.com/surveys/2004_1Q/survey_2003_4Q_sling.cfm.

38. Réunion d'information d'ensemble, sujet : le DLI-FLC. Les statistiques fournies par la table ronde linguistique inter institutions semblent confirmer ce point. Voir www.icls.com/FLD/ILRlevels.htm.

39. Elizabeth B. Welles, *“Foreign Language Enrollments in United States Institutions of Higher Education, Fall, 2002”* (Inscriptions aux programmes de langues étrangères dans les établissements d'enseignement supérieur aux Etats-Unis, automne 2002), *Association of Departments of Foreign Languages Bulletin* 15, n° 2 (hiver 2004): 4.

40. Instruction AFI 36-2605, *Air Force Military Personnel Testing Procedures* (Procédures de tests du personnel militaire de l'Armée de l'Air), IC 2003-1, pièce jointe 11, paragraphe A11.3.2.2 ; Instruction 7280.3 du Ministère de la défense, *Special Pay for Foreign Language Proficiency* (Prime spéciale pour connaissance de langues étrangères), 23 février 2000, paragraphe 5.1.2.1.2. Voir également 37 *United States Code* 316.

41. Voir *“Special and Incentive Pay for the Reserve Component”* (Rémunération spéciale et primes pour le cadre de réserve), chapitre 3, *Ninth Quadrennial Review of Military Compensation* (Neuvième bilan quadriennal de la rémunération des Forces armées), (Washington, DC : Ministère de la défense, mai 2002), 144-45. Le chapitre établit clairement une distinction entre la prime pour connaissance de langues étrangères et d'autres applications de la règle

de trentième à d'autres catégories de primes (par exemple, prime de saut) ; il se déclare seulement en faveur d'un changement de cette prime. Chose intéressante, les bilans précédents avaient rejeté tout changement de cette règle et leurs déclarations avaient servi à justifier le refus de changer cette prime.

42. Voir *“Revision of Authority to Provide Foreign Language Proficiency Pay”* (Modification de l'autorité d'accorder une prime pour connaissance de langues étrangères), section 620 de la loi Ronald W. Reagan d'autorisation des dépenses de défense nationale (*Ronald W. Reagan National Defense Authorization Act*) pour l'exercice financier 2005. Voir également la Section 620 de la loi d'autorisation des dépenses de défense nationale pour l'exercice 2006. Note de service du Sous-secrétaire d'état à l'Armée de l'Air, 26 mai 2006, sujet *“New USAF Foreign Language Proficiency Pay (FLPP) Policy”* (Nouvelle politique de primes pour connaissance de langues étrangères dans l'Armée de l'Air).

43. *Office of Naval Research*, *“‘Chatting’ in Iraq”* (Bavardage en Irak), <http://www.scienceblog.com/community/article2408.html> ; Patrick Chisholm, *“Technology That Speaks Tongues”* (Une technologie qui parle des langues), *Military Information Technology*, online ed., http://www.mitkmi.com/print_article.cfm?docID=424.

44. *Statement of Letitia A. Long* (Déclaration de Letitia A. Long), 10.

45. *Ibid.*

46. Cabinet du Ministre adjoint de la défense, mémorandum, 14 février 2005. Le texte complet est disponible à www.defenselink.mil/news/mar2005/d20050330roadmap.pdf. Le Ministère de la défense réunit une conférence nationale de linguistique en juin 2004 pour proposer un programme linguistique national. Pour la liste complète de toutes les communications présentées lors de la conférence, voir <http://www.nlconference.org>.

47. Manuel 3141.01A du président de l'instance collégiale des chefs d'état-major, *Procedures for the Review of Operation Plans* (Procédures d'examen des plans d'opérations), 15 septembre 1998, pièce jointe A, *“CJCS Plan Review Guide”* (Guide d'examen des plans par le président de l'instance collégiale des chefs d'état-major), paragraphe 1.b. (10). Il semble néanmoins que peu de plans d'opérations, si tant est qu'il y en ait, respectent cette prescription plus que pour la forme.

48. Pour une étude détaillée de ce sujet, voir *Civilian Linguist Reserve Corps Feasibility Study* (Etude de faisabilité d'un corps de linguistes civils de réserve), (Washington, DC: National Defense University, 2004) ; *Civilian Linguist Reserve Corps (CLRC) Pilot CLRC Strategic Plan* (Plan stratégique pilote d'un corps de linguistes civils de réserve) (Washington, DC: *National Defense University*, programme d'enseignement de la sécurité nationale, avril 2004).

49. Voir Swanson, courrier électronique, supra. Les informations les plus récentes sur les compétences lin-

guistiques furent transférées du centre d'information sur le personnel de défense et sont considérées par le commandant Swanson comme « suspectes ».

50. Instruction AFI 36-2605, *Air Force Military Personnel Testing Procedures* (Procédures de tests du personnel militaire de l'Armée de l'Air), parties A7.1 et A7.3. Le DLAB sera obligatoire pour tous les programmes de recrutement d'officiers l'Armée de l'Air à l'automne 2006.

51. Instruction AFI 36-2605, *Air Force Military Personnel Testing Procedures* (Procédures de tests du personnel militaire de l'Armée de l'Air), pièce jointe A11.4.6

52. Le paragraphe 4.11 du manuel de l'Armée de l'Air (*Air Force Manual – AFM*) 36-8001, *Reserve Personnel Participation and Training Procedures* (Procédures de participation et d'entraînement du personnel de réserve), 22 janvier 2004, limite les périodes supplémentaires d'entraînement au sol au seul personnel navigant.

53. Bruce Kauffman, "Palomar Students Drumming Up Interest in Army of Linguists" (Les étudiants de Palomar suscitent un intérêt pour une armée de linguistes), *North County Times*, 14 février 2004, <http://www.nctimes.com/>

articles/2004/02/15/news/inland/san_marcos/2_14_0421_26_57.txt. Voir également *Statement of Letitia A. Long* (Déclaration de la Letitia A. Long), 7-8.

54. Voir Association des langues vivantes (*MLA: Modern Language Association*) : www.mla.org/resources/census_main.

55. Le cabinet du Sous-secrétaire d'état à la défense chargé du personnel et de la préparation au Ministère de la défense publie une liste des langues considérées comme « investissements » – celles à l'étude desquelles il est particulièrement judicieux d'affecter une partie des fonds réservés à l'entraînement, en fonction des besoins des combattants.

56. Ruther, "International and Foreign Language Human Capital" (Capital humain disponible pour les affaires internationales et les langues étrangères), 9.

57. Général John P. Jumper, "Cultural Awareness for an Expeditionary Military" (La sensibilisation culturelle des Forces armées expéditionnaires), remarques présentées lors de la conférence nationale de linguistique, Adelphi, Maryland, 23 juin 2004.

Air & Space Power, votre éditeur

Nous encourageons des manuscrits sur la doctrine aérienne et spatiale, la stratégie, l'histoire et les biographies des aviateurs pionniers.



AUPRESS

AIR UNIVERSITY PRESS
131 West Shumacher Avenue
Maxwell AFB AL 36112-6615

Pour demande de catalogue
ou information, appeler

334-953-2773/6136 DSN 493-2773/6136

Fax 334-953-6862 Fax DSN 493-6862

<http://aupress.maxwell.af.mil>